Les double-sens cyclables : la fluidité en sécurité

"[Illustration 1, Quelques signalisations incomplètes]"

"[Illustration 2, L’exemple à suivre]"

Je vous fais part de mon ressenti concernant le développement des double-sens cyclables, ce qui est une bonne chose.

Ceux-ci sont mis en place sur des voies où les véhicules à 4 roues motorisées ne peuvent circuler que dans un sens. Les cyclistes peuvent donc s’y mouvoir dans le sens « classique » mais surtout en sens inverse. Quel gain de temps !

Plusieurs signalisations peuvent permettre de repérer ces aménagements. Il s’agit de panneaux indiquant dans le sens majeur que les usagers de la route sont susceptibles de faire face à des cyclistes et pour le sens inverse qu’ils n’y ont pas accès à part les cyclistes.

Mais à mon avis cette signalisation verticale est insuffisante et devrait systématiquement être couplée à de la signalisation horizontale. En plus d’être peut-être le dernier endroit sur la route à ne pas être perturbé par des éléments parasites (publicité, informations diverses), il s’agit pour moi du vecteur de communication le plus efficace.

Quelques exemples pris à Arras montrent que dans certains cas, un simple logo « vélo » blanc pourrait être ajouté en début et fin de double-sens. En effet, du fait de l’étroitesse de la voie, il n’est pas toujours possible de marquer une bande cyclable qui est pour l’usager la garantie de ne pas être frôlé par les véhicules qui le côtoient.

Cette voie de progrès, je la soumets car je suis moi-même automobiliste et il me semble important que chacun connaisse aisément les possibilités de circulation afin que le partage de la route s’effectue en toute sécurité.

Vincent PHILIPPS

Note de la rédaction : suite à une visite de terrain début novembre, la Ville d’Arras et la Communauté urbaine d’Arras se sont engagées à améliorer la visibilité des double-sens cyclables par une signalisation horizontale renforcée.